

ALGERIE TELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLE DE BEJAIA

SOUS-DIRECTION TECHNIQUE

Réf : AT/DO/SDT/ 85 /2021

1^{er}AVIS DE MISE EN DEMEURE

1) IDENTIFICATION DES PARTIES

Service contractant : La Direction opérationnelle d'Algérie télécom de Bejaia représentée par Mme **ARIBI FOUZIA** sis à l'adresse suivante : Rue de la liberté Bejaia
Partenaire cocontractant Entreprise : **EURL NUMEDIA ENGENRING** représentée par son gérant Mr **DJELLAB LAID**, sis à : Village IGHIL YAMZI BEJAIA

2) IDENTIFICATION DE L'OPERATION

- Contrat (N° 89/2021) portant : Réalisation d'infrastructure d'accueil, pose et raccordement de câble à fibres optiques

LOT N°01: Tronçon **URAD AIT RZINE – URAD BOUDJELIL**.

- ODS de démarrage des travaux : LOT N° 01 : N° 141/2021 du 23/06/2021, notifié le 23/06/2021

- Délai de réalisation : 25 jours

3) 1^{ère} mise en demeure :

- **Objet de la mise en demeure** : suite à la visite du chantier effectuée par le surveillant le 25/07/2021, un constat d'abandon de chantier a été fait (absence de moyens humains et matériels sur site), de ce fait ; vous êtes tenus de renforcer votre chantier en moyens humains et matériels, pour permettre l'achèvement total des travaux dans les meilleurs délais conformément aux clauses contractuelles et aux normes des spécifications techniques du contrat en vigueur.

- **Délai d'exécution de la mise en demeure** : 08 jours après la parution de cet avis de mise en demeure dans le site WEB d'ALGERIE TELECOM.

- **Sanction prévue en cas de refus d'exécution** :

En cas d'inexécution de vos obligations contractuelles, et faute de remédier aux carences qui vous sont imputables dans le délai fixé par la mise en demeure prévu ci-dessus, Algérie Telecom peut unilatéralement procéder à la résiliation du contrat.

Accusé de réception

Date **29/07/2021**

Le représentant de l'entreprise (cachet et signature)



le gérant : **DJELLAB LAID**

La Directrice
Bejaia le 28/07/2021



Directeur Opérationnel de Bejaia P/I
Signé: AIT DAHMANE Nabli